HIVER 2027

PAYSAGES DES BAUGES EN RAQUETTE

Massif des Bauges

Randonnée à raquette en étoile en hôtel
6 jours / 5 nuits / 4,5 jours de marche

Des randonnées « Au cœur des Bauges » pour découvrir toutes les richesses de ce massif aux 14 villages. À travers ces randonnées vous allez c'est le pays des Bauges tout entier que vous rencontrerez : sa faune, ses sommets, son patrimoine et ses produits locaux.
Ces belles randonnées en boucles vous proposent de découvrir toutes les facettes de ce beau massif. Pour un séjour en raquettes réussi, nous adaptons le programme de votre séjour selon les conditions météo, l'enneigement, le groupe.

Vagabondages
LES ARTISANS DE LA RANDO

ESPACE EVASION Agence de voyage – IM.074.10.0036
50, rue de la Chapelle 74160 BEAUMONT - Tel : **00 33 (0)4 50 31 03 65**
Fax : 00 33 (0)4 50 31 03 67 - E.Mail : info@espace-evasion.com
www.espace-evasion.com

PROGRAMME

Jour 01 : Rendez-vous entre 16h et 18h, accueil au Châtelard.
Installation dans vos chambres.
Présentation du séjour et préparation pour le premier jour de randonnée.
Chacun peut apporter une spécialité de sa région à partager avec le reste du groupe que nous dégusterons à l'apéritif.

Jour 02 : Les Chalets de la Fulie
Au départ de la chartreuse des Aillons nous irons chercher les Chalets de la Fulie sous l'imposant Mont Colombier (2043m).
Durant la montée au Chalet, ce sera l'occasion d'un rappel en sécurité hivernal, manipulation de matériel et recherche DVA.
Arrivée aux Chalets de la Fulie : une vue imprenable sur les Bauges et les Belledonne inviterons une pause contemplative.
Nous poursuivrons cette randonnée vers les le Mont de la Vierge qui offre une vue sur les vallées des Bauges avant de commencer la descente pour rejoindre notre point de départ.
Horaire : 5h00 Dénivelé : +586m / -586m Distance : 11km

Jour 03 : Croix d'Allant
Un superbe itinéraire classique au-dessus de Jarsy.
Très panoramique la belle épaule d'Allant permet de monter jusqu'à 1700m.
Une randonnée entourée par les grands sommets des Bauges à savoir la « trilogie baujue » : Arcalod (2217m), Pécloz (2197m) et Trélod (2181m).
Horaire : 5h00 Dénivelé : +650m / -650m Distance : 9 km

Jour 04 : Les plateaux ouest des Bauges
Aujourd'hui, nous allons découvrir une nouvelle facette du massif, aux reliefs plus doux avec combe du Creux de Lachat : Nous partirons au-dessus du village d'Arith direction le Mariet : une large combe, ouverte vers le Nord qui par de nombreux chemins et passages se relie à des combes secrètes.
Nous atteindrons le Refuge du Creux de Lachat : le paysage s'ouvre alors vers le lointain Jura, l'ensemble du massif des Bauges et bien sûr Big Brother : le Mont-Blanc !
Horaire : 4h30 Dénivelé : +500m / -500m Distance : 9 kms

Jour 05 : La réserve de Faune
Nous entrerons dans cette belle combe au-dessus de la chapelle de Notre Dame de Bellevaux.
La combe d'Arclusaz est un site de pastoralisme ancien.
C'est un site majeur du Massif des Bauges qui une offre une vue interne sur le massif des Bauges.
Horaire : 5h30 Dénivelé : +600m / -600m Distance : 11 km

Jour 06 : Le Golet de Doucy
Nous commencerons cette journée entre alpage et forêt pour rejoindre le Golet de Doucy. Belle place pastorale marquée par l'imposante Dent des Portes. La vallée s'ouvre vers le sud avec les beaux sommets des Bauges.
Dispersion à 14h au Châtelard le dernier jour.
Horaire : 3h30 Dénivelé : + 300m / -300m Distance : 6 km

Ce programme peut être soumis à des modifications pour des raisons de condition nivéo météorologique, la composition du groupe.

LES POINTS FORTS :

- La proximité et le choix des sites au cœur de l'hiver pour découvrir ce massif peu connu
- L'hébergement tout confort en plein cœur du Châtelard, point central et vivant du massif.

FICHE PRATIQUE

ACCUEIL
Rendez-vous au Châtelard entre 16h00 et 18h00

Accès voiture : Depuis Aix-les-Bains (30 kms), sortie Aix Nord autoroute A41, suivre massif des Bauges en passant par Grésy-sur-Aix, Cusy, Lescheraines puis le Châtelard.
Parking : Vous pourrez garer votre véhicule au Châtelard, parking non gardé, mais sûr en face de la Mairie.

Accès train : Gare SNCF Chambéry ou Aix-les-Bains.
Autocar Francony depuis les gares d'Aix-les-Bains ou de Chambéry ligne 30. Horaires sur le site www.francony.com ou au 04 79 54 81 23. Attention pas de bus les dimanche et jour férié. Option transfert depuis la gare nous consulter.

DISPERSION
Vers 14h00 le dernier jour au Châtelard

FORMALITES
Carte d'identité ou passeport en cours de validité.

NIVEAU
Niveau 2 sur une échelle de 5
Pour vous préparer, vous pouvez faire des marches d'une quinzaine de kilomètres. Pendant aussi après échauffement un peu vos efforts en intensité sur des temps de 20 à 30 minutes pendant une marche, dans une courte montée par exemple. Les dénivelés sont sur certaines étapes entre 400 à 600m, les temps de marche de 4 à 5h.

Votre engagement personnel :
La réussite de votre séjour passe par une préparation physique (quelques footings) si vous vous sentez juste.
Niveau technique II
La randonnée se pratique sur sentier et hors sentier sans difficulté technique. Votre envie d'apprendre et de découvrir de façon progressive en famille entre amis vous motive et nous concerne.

HEBERGEMENT
Hébergement en chambre d'hôtes, située au Châtelard (73).
C'est une ancienne maison savoyarde datant du XVIIIe siècle, rénovée avec passion. Parfois atypique, on retrouve les traces de son histoire.
Accueil chaleureux et simple, comme il est de coutume en montagne.
Chambre de 2 (double ou twin). Chambre de 2 personnes à partager si inscription d'une personne.
Linge de lit et de toilettes fournis.
Salle de bains à partager pour 2 chambres.
Chambre individuelle (avec supplément, suivant disponibilité).

Les repas : Petit déjeuner et dîner servis dans la maison d'hôtes : cuisine locale faite avec des produits frais et locaux.
Pique-nique le midi.

PORTAGE DES BAGAGES
Uniquement les affaires de la journée.

TRANSFERTS INTERNES
Vous serez conduit par l'accompagnateur dans son minibus 9 places. Si le groupe dépasse la capacité du minibus, vous utiliserez à tour de rôle un véhicule des participants au séjour.

ENCADREMENT
Par un accompagnateur en montagne français.

MATERIEL FOURNI
- une paire de raquettes
- une paire de bâtons

Si besoin : un DVA (appareil de recherche de victimes d'avalanche) avec pelle et sonde

Important : si vous venez avec votre propre matériel technique, merci de nous l'indiquer sur votre fiche d'inscription).

GROUPE
De 5 à 10 personnes.

EQUIPEMENT INDIVIDUEL A PREVOIR
Vous trouverez cet équipement dans les magasins de notre partenaire : www.auvieuxcampeur.fr

Matériel technique : une paire de chaussures chaudes et imperméables adaptées à la pratique de la raquette à neige

NB : des chaussures de randonnée imperméables et une paire de guêtres sont suffisantes pour ce séjour. En cas de location, testez-les et protégez efficacement les zones de frottement dès le jour du départ.

Votre équipement

Pendant la journée, vous portez sur vous :
- Un sous-vêtement thermique (séchage rapide) à manches longues.
- Une micropolaire.
- Un pantalon de montagne coupe-vent et imperméable ou surpantalon.
- Des chaussettes à l'excellente thermicité.
- Une paire de guêtres si votre pantalon n'en a fait pas office.
- Un bonnet ou une cagoule
- Un tour de cou polaire
- Un chapeau, un foulard ou une casquette pour le soleil.
- De très bonnes lunettes de soleil avec protections latérales ou des lunettes de glacier.
- Une paire de gants légers type polaire

Pendant la journée, vous portez dans un sac à dos équipé de bretelles larges, d'une armature anatomique réglable, et de sangles permettant de fixer les raquettes, pour vos affaires de la journée.
- Une veste chaude en polaire (sur vous en fonction des conditions).
- Une veste imperméable et respirante, avec capuche (sur vous en fonction des conditions).
- Un collant thermique (sur vous sous le pantalon de montagne en fonction des conditions).
- Un tube de crème solaire et un stick labial haute protection.
- Un masque de ski (si vent, brouillard)
- Une paire de gants chauds et imperméables
- Une gourde ou bouteille d'eau solide (1 litre au minimum), (poche à eau/pipette déconseillée, risques de gel).
- Une thermos de boisson chaude éventuellement.

- Du papier toilette et un briquet pour le brûler.
- Votre pharmacie individuelle réduite au minimum.
- **Une boîte en plastique hermétique, des couverts, pour les salades de midi**

- Quelques sachets plastiques pour protéger vos affaires.
- Une pochette étanche avec vos papiers d'identité, argent, attestations d'assurance, - d'assistance.
- Une couverture de survie.

DATES ET PRIX

Dates : du lundi au samedi	Prix par personne
Du 18 au 23 janvier 2027	845 €
Du 15 au 20 février 2027	845 €
Du 22 au 27 février 2027	845 €
Du 08 au 13 mars 2027	845 €

Autres dates : sur mesure, nous contacter.

Option chambre 1 personne (sous réserve de disponibilité) : 190€

Nuitée supplémentaire en demi-pension :
Chambre de 2 personnes : 76€ / personne
Chambre 1 personne : 105€ / personne

Transfert depuis la Gare : sur devis nous consulter.

LE PRIX COMPREND

- L'organisation et l'encadrement par un accompagnateur en montagne diplômé d'Etat
- L'hébergement en chambre de 2 personnes en pension complète du dîner du jour 01 au pique- nique du jour 06
- Le prêt des raquettes, bâtons de marche (si nécessaire le prêt du matériel de sécurité hivernal (DVA, pelle et sonde)
- Les transferts internes

LE PRIX NE COMPREND PAS

- L'équipement individuel
- Le transport jusqu'au lieu de rendez-vous/dispersion
- Les transferts depuis la gare à l'hébergement
- Les boissons et dépenses personnelles.
- Les assurances annulation assistance rapatriement, interruption de séjour
- D'une façon générale, tout ce qui n'est pas indiqué dans la rubrique précédente.

Famille, club, associations, écoles, comités d'entreprise.... à partir de 7 personnes vous constituez un groupe et vous bénéficiez de réductions sur ce séjour :
- 5% pour les petits groupes (de 8 à 10 personnes)
- 8% pour les grands groupes (à partir de 11 personnes)
Et vous pouvez choisir d'autres dates (selon disponibilités).

POUR EN SAVOIR PLUS

ADRESSES UTILES
Itinéraire : www.viamichelin.fr
***SNCF* :** Tel :0 892 35 35 35 ou www.sncf-connect.com
Co-voiturage : www.blablacar.fr

INSCRIPTION, ANNULATION & ASSURANCES

INSCRIPTION
En ligne sur notre site internet www.espace-evasion.com , ou en renvoyant la fiche d'inscription signée et un acompte de 30%, vous recevrez alors une confirmation d'inscription.
Inscription à plus de 22 jours du départ : aucun frais de dossier
Inscription entre 21 jours et 8 jours du départ : frais de dossier : 10 € (20 € pour les voyages et les séjours en liberté)
Inscription à moins de 8 jours du départ : frais de dossier : 20 € (30 € pour les voyages et les séjours en liberté) (le paiement doit être obligatoirement effectué par carte de crédit)

ANNULATION
ANNULATION De notre part :
ESPACE EVASION se réserve le droit d'annuler un séjour en cas d'insuffisance de participants (6 minimum, sauf cas particuliers précisés) ou par suite de conditions particulières qui risqueraient de compromettre le bon déroulement du séjour.
En cas d'insuffisance de participants, ceux-ci seront prévenus dans un délai minimum de 14 jours. Il vous sera proposé plusieurs solutions de remplacement. Si aucune solution ne vous convient, vous serez remboursé intégralement.

ANNULATION De votre part :
En cas de désistement de votre part (sauf si vous trouvez un remplaçant), les frais d'annulation à votre charge sont les suivants (la date prise en compte est celle à laquelle ESPACE EVASION a pris connaissance du désistement) :

Dans le cas général.
- Jusqu'à 31 jours du départ : 10 % du montant du séjour, avec un minimum de 30 €.
- Entre 30 et 21 jours : 35 % du montant du séjour.
- Entre 20 et 14 jours : 50 % du montant du séjour.
- Entre 13 et 2 jours : 75 % du montant du séjour.
- A moins de 2 jours du départ : 100 % du montant du séjour.

Dans le cas particulier de séjour incluant l'émission d'un billet d'avion non remboursable ou l'affrêtement d'un bateau.
De 90 à 45 jours avant le départ : 1 000 €
De 44 à 31 jours avant le départ : 60 % du montant du séjour
A 30 jours et moins du départ : 100 % du montant du séjour

Pour les groupes constitués auxquels il est proposé un tarif par personne, le désistement d'une partie seulement des participants entrainera une modification du tarif pour les autres participants, ou sera soumise à des frais d'annulation de 100% quelque-soit la date de l'annulation.

Pour la prise en charge de ces frais, nous vous conseillons vivement de souscrire une assurance annulation. L'assurance n'entre en vigueur que si votre voyage est soldé.

Tout participant abrégeant un séjour, ne respectant pas les lieux, dates ou heures de rendez-vous, ne pourra prétendre à aucun remboursement, de même qu'une exclusion décidée par votre accompagnateur, pour niveau insuffisant ou non-respect des consignes de sécurité.

ASSURANCES ANNULATION, FRAIS DE RECHERCHE ET SECOURS, ASSISTANCE - RAPATRIEMENT- INTERRUPTION

Nous vous proposons trois formules d'assurances au choix :
- Assurance Annulation + Assurance Bagages + extension Epidémies (3,4 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Frais de Recherche et Secours + Assistance Rapatriement + extension Epidémies (2 % du montant du séjour avec un minimum de 4 €/personne).
- Assurance Multirisques Annulation + Assurance Bagages + Retard de transport, Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement, Interruption de Séjour + extension Epidémies (4.8 % du montant du séjour avec un minimum de 11 €/personne).

Les garanties détaillées et les exclusions sont portées sur le fascicule : Annulation – Assistance Frais médicaux et Interruption de séjour et d'activités ASSURINCO MUTUAIDE Vagabondages contrat n° 4637 joint à votre confirmation d'inscription. Il est disponible sur www.espace-evasion.fr/telechargements ou sur simple demande. Attention, ce contrat s'adresse uniquement aux personnes dont le domicile principal est situé en France ou en Europe.

L'assurance Annulation

L'assurance entre en vigueur dès la souscription et si votre voyage est soldé. Les évènements garantis sont :
- L'annulation pour motif médical : maladie grave, accident corporel grave ou décès de vous-même, un membre de votre famille...
- L'annulation pour causes dénommées :
* Dommages graves ou vols dans locaux privés ou professionnel, convocation en tant que témoin ou juré d'assise, ..., une franchise de 30 € par personne est déduite par l'assureur.
* La mutation professionnelle, la suppression et la modification des dates de congés payés du fait de l'employeur, vol des papiers d'identité, ... (franchise de 100 € par personne).
- L'annulation toutes causes justifiées (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne et 150 € par dossier).
- Assurance Bagages : plafond de 1500 €

Extension Epidémies :
- Annulation pour maladie en cas d'épidémie/pandémie, refus d'embarquement suite à prise de température, en cas d'absence de vaccination devenue obligatoire (franchise de 10 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € par personne).

Les frais d'annulation restant à votre charge vous seront remboursés par l'assureur, déduction faite de franchise éventuelle, des frais de dossier, de visa, des taxes portuaires et aéroportuaires et du montant des assurances. Ils sont calculés en fonction de la date de constatation médicale ou de l'événement qui entraîne l'annulation.

Cas Particuliers concernant les voyages à l'étranger
Dans le cas d'un billet d'avion émis à l'avance, que ce soit à votre demande ou en raison de la politique de certaines compagnies aériennes pour certains types de tarif, il sera facturé des frais d'annulation égaux à 100 % du prix du billet, quelle que soit la date de l'annulation.

L'Assurance Frais de Recherche et Secours, Assistance Rapatriement

La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage. Les évènements garantis par notre contrat souscrit pour vous auprès de Mutuaide Assistance sont :
- les frais de recherche et secours jusqu'à un plafond de 10 000 €,
- le rapatriement avec assistance en cas d'atteinte corporelle grave,
- les frais médicaux hors du pays de résidence,
- la prolongation de séjour (10 nuits maximum)
- l'avance de fonds à l'étranger,

- la prise en charge d'honoraires d'avocats à l'étranger jusqu'à un plafond de 5 000 €,
- la responsabilité civile vie privée à l'étranger
- ...

Extension Epidémies :
Frais hôteliers suite à mise en quarantaine (80 €/nuit – maxi 14 nuits)
Soutien psychologique suite à mise en quarantaine
Frais médicaux sur place
Retour impossible suite à vol annulé par autorités ou compagnie aérienne (1000 €)
Frais hôteliers suite retour impossible (80 €/nuit – maxi 14 nuits)

L'Assurance Multirisques
Cette assurance reprend les garanties des assurances annulation et assistance rapatriement, elle est complétée par deux garanties :

Interruption de séjour : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
La garantie de l'assuré prend effet dès le départ du séjour et cesse lors du retour du voyage.

Les évènements garantis sont :
- l'interruption de séjour jusqu'à un plafond de 30 000 € par évènement, ou d'activité 100 € par jour (maximum 3 Jours)

Retard de transport : uniquement disponible dans la formule multirisques à 4.8 %.
Si vous avez subi un retard de transport plus de 4 heures (avion, train, bateau), une indemnité avec plafond de 50 € par personne pour un retard de 4 à 8 h, de 100 € par personne pour un retard supérieur à 8 heures

Les indemnités sont cumulables si le retard est subi par le trajet aller, le trajet retour ou un trajet pendant le voyage.

Nous déclinons toute responsabilité en cas de difficulté avec votre assisteur si ces prestations ne couvrent pas les conditions ou les activités du voyage. Si des frais supplémentaires sont exposés de ce fait pour votre retour, nous nous réservons le droit de vous les facturer.
Pour les séjours à l'étranger, les participants possédant une assistance rapatriement personnelle devront remplir un formulaire et nous fournir une attestation de leur assurance. Il est notamment important de vérifier que votre destination ne fait pas partie des pays exclus.
Vérifiez notamment que vous possédez une garantie « frais de recherche et secours » avec un plafond suffisamment élevé. En particulier, les assurances des cartes bancaires couvrent l'assistance-rapatriement, mais les assurances des cartes bancaires de base (et certaines cartes bancaires haut de gamme) ne possèdent pas de garantie «frais de recherche et secours».

ESPACE EVASION
Agence de Voyages – IM.074.10.0036
Garantie financière : Groupama – 5, rue du Centre - 93199 NOISY LE GRAND Cedex
Assurance responsabilité civile professionnelle : n°AU460941 - GENERALI –
BP 7 – 38530 CHAPAREILLAN